

ARBRE DE NOEL 2010



Affaire suivie par : Mme Patricia CHIMENTI

Fait à NICE, le 19 NOV. 2010

Pôle de BIOLOGIE-PATHOLOGIE

Les personnels père ou mère d'un ou plusieurs **enfants âgés de 0 à 14 ans** à la date du 31 décembre 2010 et entrant dans les catégories mentionnées ci-après sont invités à retirer :

- Une invitation pour participer à une matinée récréative prévue le 11 décembre 2010 au cours de laquelle un spectacle sera offert aux enfants en présence du Père Noël,
- Une carte cadeau pour chacun des enfants.

Catégories de personnels concernées : les personnels hospitaliers, contractuels, stagiaires, titulaires, les personnels en contrat aidé (contrat d'accompagnement à l'emploi ou contrat d'avenir) et les contrats d'apprentissage, père ou mère d'un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 14 ans à la date du 31 décembre 2010.

Dates et Lieux de retrait

- Pour les personnels de **SAINT ROCH** : **JEUDI 25 NOVEMBRE 2010** de 13H30 à 14H30
Laboratoire de Biochimie
- Pour les personnels de **l'ARCHET** : **MARDI 23 NOVEMBRE 2010** de 13H30 à 16H30
Salle de réunion de Microbiologie, niveau -1, ARCHET 2
- Pour les personnels de **PASTEUR** : **LUNDI 22 NOVEMBRE 2010** de 13H30 à 14H30
Salle de réunion du Laboratoire de Pharmacologie - Toxicologie (Pavillon J, 4ème étage)
- Agents partis courant 2010 + congés de longue durée : DRH Grand Hôtel Bureau 2.12 – de 8 h à 16 heures (sauf mercredi)
- Les agents du laboratoire d'Hématologie de l'Hôpital de Cimiez ainsi que les agents qui n'auront pas pu procéder au retrait sur site, pourront retirer les bons et invitations au :

Pôle de Biologie Pathologie - Bureau du Personnel

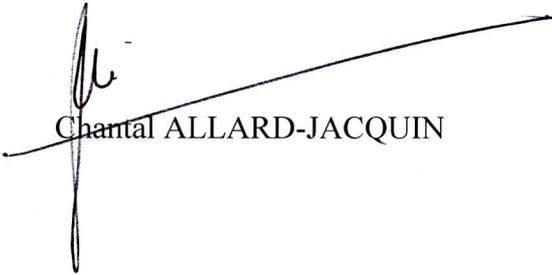
Pavillon Victoria - Rez de Chaussée - HOPITAL DE CIMIEZ

Du 22 novembre 2010 au 14 Janvier 2011 de 9h à 17h (**hors plages horaires ci-dessus**).

J'attire votre attention sur les points suivants :

- **vous munir d'une carte d'identité**
- **vous présenter personnellement** (il ne sera pas remis de cartes cadeaux à un collègue ou à un membre de la famille, ou plusieurs cartes cadeaux pour l'ensemble d'une équipe)
- **respecter la période prévue pour la distribution**

Le Directeur des Relations Humaines


Chantal ALLARD-JACQUIN